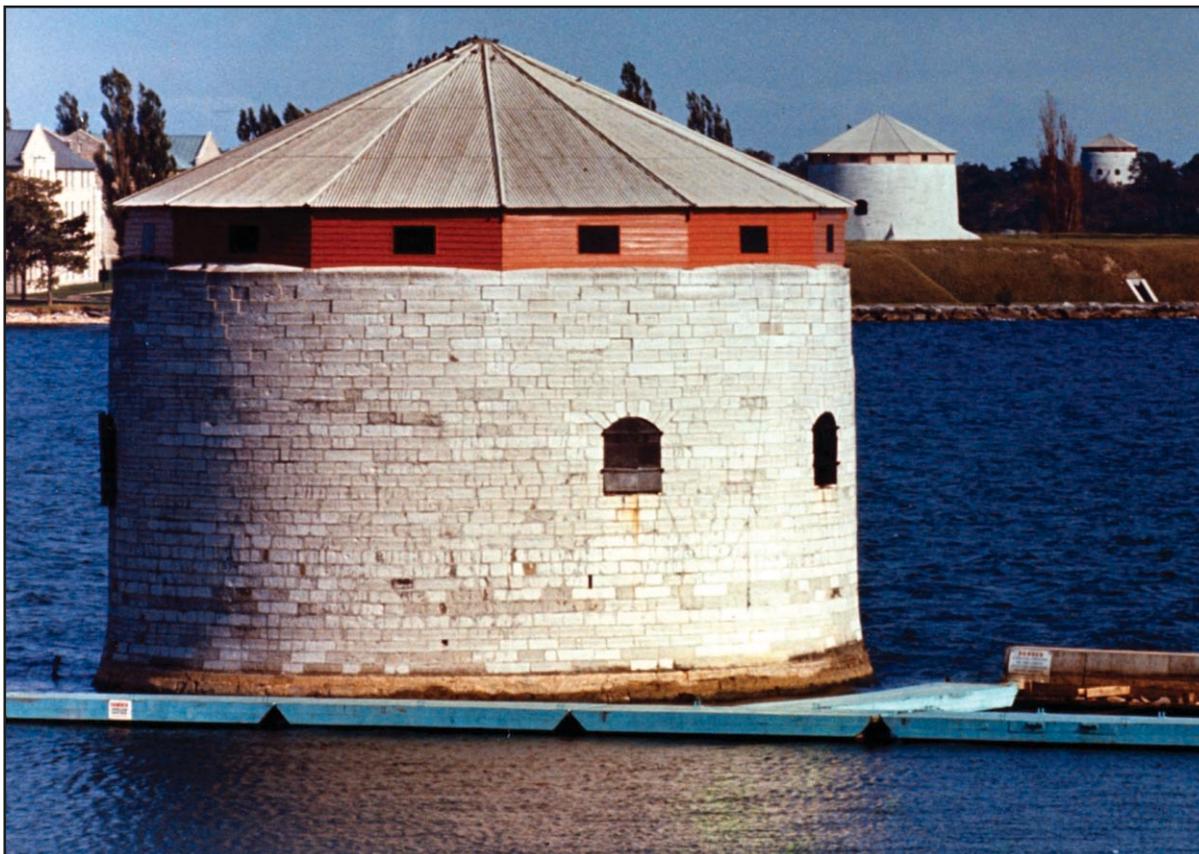




LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DU CANADA DES

FORTIFICATIONS-DE- KINGSTON

Plan directeur



Parcs Canada Parks Canada

Canada

Photo de la couverture : tour Shoal, fort Frederick et tour Cathcart,
Royal Canadian Horse Artillery Brigade Association

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le directeur général de Parcs Canada, 2006

N° R64-105/42-2006F de catalogue du gouvernement du Canada

ISBN : 0-662-72678-2

Also available in English.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL
DU CANADA DES

FORTIFICATIONS-DE- KINGSTON

Plan directeur

Février, 2007

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Kingston. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Kingston.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "John Baird". The signature is fluid and cursive.

John Baird

L'approbation de ce plan directeur est recommandée par :



Alan Latourelle
Directeur général
Agence Parcs Canada



Gavin Liddy
Directeur de l'unité de gestion
de l'Est de l'Ontario, Agence Parcs Canada

TABLE DES MATIÈRES

1.0 Introduction	1
1.1 But du plan directeur	1
1.2 Préparation du plan directeur	1
1.3 Contexte législatif et stratégique du plan directeur	2
2.0 Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Kingston	3
2.1 Rôle des fortifications de Kingston dans la famille des lieux historiques nationaux	3
2.2 Contexte du lieu	3
2.3 Contexte historique	4
2.4 Description du lieu	6
3.0 Intégrité commémorative	10
3.1 Concept d'intégrité commémorative	10
3.2 Énoncé d'intégrité commémorative des fortifications de Kingston	10
3.3 Énoncé des objectifs de commémoration	10
4.0 Analyse de la situation actuelle	11
4.1 Fortifications	11
4.2 Sites archéologiques	12
4.3 Objets historiques	12
4.4 Paysages culturels	12
4.5 Mise en valeur du patrimoine	13
4.6 Utilisation par les visiteurs et exploitation	14
4.7 Partenariats et participation de la collectivité	14
5.0 Vision commune des fortifications de Kingston pour 2021	14
6.0 Objectifs et mesures de gestion	15
6.1 Objectifs de gestion généraux	15
6.2 Mesures de gestion : protection du patrimoine	15
6.3 Mesures de gestion : mise en valeur du patrimoine	17
6.4 Mesures de gestion : gestion des tours Shoal, Murney et Cathcart	19
6.5 Mesures de gestion : sur les partenariats et la participation de la collectivité	19

7.0 Mise en œuvre du plan directeur20

8.0 Évaluation environnementale du plan directeur21

Remerciements22

Liste des figures

Figure 1 : Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Kingston
Contexte régional5

Figure 2 : Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Kingston
Contexte local8

1.0 INTRODUCTION

Le lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Kingston a été désigné à titre de lieu historique national en 1989 en raison de son rôle dans la défense du port de Kingston, de l'extrémité sud du canal Rideau, de l'arsenal et du poste militaire de Kingston.

Le présent document est un plan directeur pour les tours Martello - les tours Cathcart, Murney et Shoal ainsi que le fort Frederick - qui représentent quatre des cinq éléments du lieu historique national des Fortifications-de-Kingston. Les tours Cathcart, Shoal et Murney sont administrées par l'Agence Parcs Canada, alors que le fort Frederick est administré par le ministère de la Défense nationale. Ce dernier a accepté d'inclure le fort Frederick dans le présent plan directeur afin de trouver des solutions aux problèmes et aux défis communs aux quatre tours. L'autre élément du complexe est le fort Henry, pour lequel on a élaboré un plan directeur distinct.

1.1 BUT DU PLAN DIRECTEUR

Un plan directeur est un guide stratégique pour la gestion future d'un lieu historique national. Il est exigé par la *Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998)*, basé en partie sur les résultats d'une consultation publique et approuvé par le ministre de l'Environnement. La *Loi* exige qu'un plan directeur soit préparé pour chaque lieu historique national administré par Parcs Canada et qu'il soit déposé au Parlement tous les cinq ans. Ce plan établit les orientations relatives à la conservation, à l'aménagement et à l'exploitation à long terme du lieu historique national. Il constitue le cadre dans lequel s'inscriront les activités subséquentes de gestion, de planification du travail et de mise en œuvre. Le plan directeur identifie les diverses questions à régler et présente les objectifs et les mesures à adopter pour régler ces questions. L'unité de gestion de l'Est de l'Ontario est responsable de la mise en œuvre du plan directeur.

Bien que le plan ait une durée de vie de 10 à 15 ans, il fait l'objet d'une révision tous les cinq ans pour refléter les nouvelles conditions, orientations stratégiques ou lois. Les modifications découlant de cette révision sont ensuite présentées au Parlement. Le présent plan directeur est le premier qu'on ait élaboré pour ce lieu.

Le plan directeur pour les Fortifications-de-Kingston fait état de la façon dont on appliquera localement les politiques générales de Parcs Canada. Il a pour objectif d'assurer l'intégrité commémorative des quatre tours, ce qui comprend la mise en application des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles. Tout en respectant ce but principal, le plan directeur encadre également la création d'occasions appropriées permettant au public d'apprécier le lieu historique et d'en profiter, ainsi que l'administration du lieu.

1.2 PRÉPARATION DU PLAN DIRECTEUR

Le présent plan directeur est fondé sur l'énoncé d'intégrité commémorative élaboré pour les fortifications de Kingston. Cet énoncé a été conçu par une équipe multidisciplinaire composée notamment de spécialistes de la gestion des ressources culturelles du Centre de services de l'Ontario de Parcs Canada, du ministère de la Défense nationale, du Musée du Collège militaire royal du Canada et de la Société historique de Kingston. Une évaluation de l'état de l'intégrité commémorative des tours menée en 2002 a fourni de précieux renseignements sur certains aspects qui doivent être intégrés au programme de planification. Les résultats des consultations tenues avec les intervenants clés, de même que l'énoncé d'intégrité commémorative et l'évaluation subséquente, constituent les fondements du plan directeur.

En 2005, l'équipe de planification de Parcs Canada a ébauché des propositions de gestion. Des consultations ont été menées avec la Ville de Kingston, la Société historique de Kingston, le ministère de la

Défense nationale, le Musée du Collège militaire royal du Canada, la Commission des parcs du Saint-Laurent, le parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent et les Mohawks de la baie de Quinte. On a également consulté le grand public grâce à un bulletin d'information résumant les propositions de planification ainsi que lors d'une journée portes ouvertes tenue en mai 2006. On a recueilli, analysé et utilisé les commentaires du public pour produire la version finale du plan directeur. Après cette consultation, on a élaboré l'ébauche du plan directeur, qu'on a soumise à une évaluation environnementale pour vérifier que les mesures proposées n'auraient pas de répercussions environnementales négatives sur le lieu. Le plan directeur a ensuite été présenté à la ministre de l'Environnement pour qu'elle l'approuve.

1.3 CONTEXTE LÉGISLATIF ET STRATÉGIQUE DU PLAN DIRECTEUR

Les plans directeurs des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada doivent être préparés conformément à la législation fédérale et aux politiques de Parcs Canada.

Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998)

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada est investi de la responsabilité d'assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux dont il a la charge. Aux termes de la *Loi*, un plan directeur doit être préparé pour chacun de ces lieux historiques nationaux, et ces plans doivent être déposés devant le Parlement tous les cinq ans.

Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (1994)

Il s'agit d'un document qui comprend la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

La *Politique sur les lieux historiques nationaux* établit les objectifs d'un programme national de commémoration d'événements historiques, fournit des lignes directrices pour l'évaluation du

programme, notamment en ce qui a trait au concept d'intégrité commémorative, et souligne les rôles et les responsabilités relatifs à la reconnaissance, à la désignation et à la commémoration d'endroits, de personnes et d'événements d'importance nationale.

La *Politique sur la gestion des ressources culturelles* dresse la liste des cinq principes qui doivent guider la gestion des ressources culturelles : la valeur, l'intérêt du public, la compréhension, le respect et l'intégrité. La *Politique* décrit également les composantes de la gestion des ressources culturelles : inventaire, évaluation, prise en compte des valeurs historiques dans toutes les mesures touchant les ressources culturelles, suivi et examen.

Guide de l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada (2000)

Le *Guide* établit les exigences en matière de certification d'un plan directeur de lieu historique national, les rôles et les responsabilités pendant le processus d'élaboration du plan directeur, ainsi que les exigences relatives à la consultation du public.

Politique sur la gestion des biens immobiliers

Le 1^{er} novembre 2006, une nouvelle *Politique sur la gestion des biens immobiliers* a remplacé l'ancienne *Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine*. La nouvelle politique prévoit elle aussi l'évaluation du caractère patrimonial de tous les édifices fédéraux de 40 ans et plus. Un immeuble évalué à titre d'édifice du patrimoine est soit *classé* - ce qui est la plus haute désignation - soit *reconnu*.

Cette nouvelle politique exhaustive exige qu'en plus d'assumer leurs responsabilités relatives à la gestion des biens, les gestionnaires des édifices fédéraux du patrimoine s'assurent :

- de demander conseil en matière de conservation au Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) de Parcs Canada pour les édifices du patrimoine *reconnus*;

- de consulter le BEEFP avant de prendre toute mesure pouvant avoir des répercussions sur le caractère patrimonial d'un édifice *classé*.

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada (2003)

Les *Normes et lignes directrices* constituent un document de référence exhaustif sur les principes et les pratiques de conservation. Le document propose une approche rigoureuse de l'évaluation des projets de conservation et de détermination des interventions à faire. Conçu comme outil de référence commun sur les pratiques de conservation au Canada, il est utilisé par l'administration fédérale pour guider le travail de conservation, ainsi que par les administrations provinciales et territoriales, les spécialistes de la conservation du patrimoine et les Canadiennes et Canadiens eux-mêmes.

2.0 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES FORTIFICATIONS-DE-KINGSTON

2.1 RÔLE DES FORTIFICATIONS DE KINGSTON DANS LA FAMILLE DES LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX

Les fortifications de Kingston font partie d'une famille de plus de 900 lieux historiques nationaux répartis dans tout le pays. Ces lieux rappellent des milliers d'années d'histoire humaine dans ce qui est aujourd'hui le Canada et touchent à une grande diversité de thèmes de nature politique, économique, intellectuelle, culturelle ou sociale. Il s'agit de symboles importants de l'identité canadienne par lesquels l'histoire nationale devient partie intégrante de notre vie quotidienne. Ils appartiennent aux gouvernements fédéral ou provinciaux, aux administrations municipales, à des entreprises ou à des

citoyens, qui contribuent tous à leur gérance. En plus des 900 lieux historiques nationaux du Canada, plus de 590 personnes et 360 événements historiques ont été désignés d'importance nationale par la Commission des lieux et monuments historiques.

Parcs Canada gère maintenant plus de 150 lieux historiques nationaux dans tout le Canada. Ces lieux historiques constituent un héritage important et irremplaçable. En les protégeant, Parcs Canada assure leur préservation pour le bénéfice et le plaisir des générations à venir.

Rôle des Fortifications-de-Kingston dans le réseau des lieux historiques nationaux

Le *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada* cerne les thèmes historiques auxquels doivent correspondre les différents lieux. Les fortifications de Kingston sont une importante représentation du sous-thème « L'histoire militaire et la défense », sous le thème « Gouverner le Canada ».

2.2 CONTEXTE DU LIEU

Le lieu historique national des Fortifications-de-Kingston est un ensemble de bâtiments non contigus situés dans le port de Kingston et aux alentours : le fort Henry, le fort Frederick, et les tours Cathcart,



Tour Murney, par l'col John Elgee, vers 1865
National Army Museum, Londres

Murney et Shoal. Il importe de souligner que la valeur historique des fortifications réside plus dans l'interrelation entre les éléments que dans la valeur intrinsèque de chacun d'eux. La figure 1 illustre le contexte régional des fortifications de Kingston et la figure 2 illustre leur emplacement à Kingston.

2.3 CONTEXTE HISTORIQUE

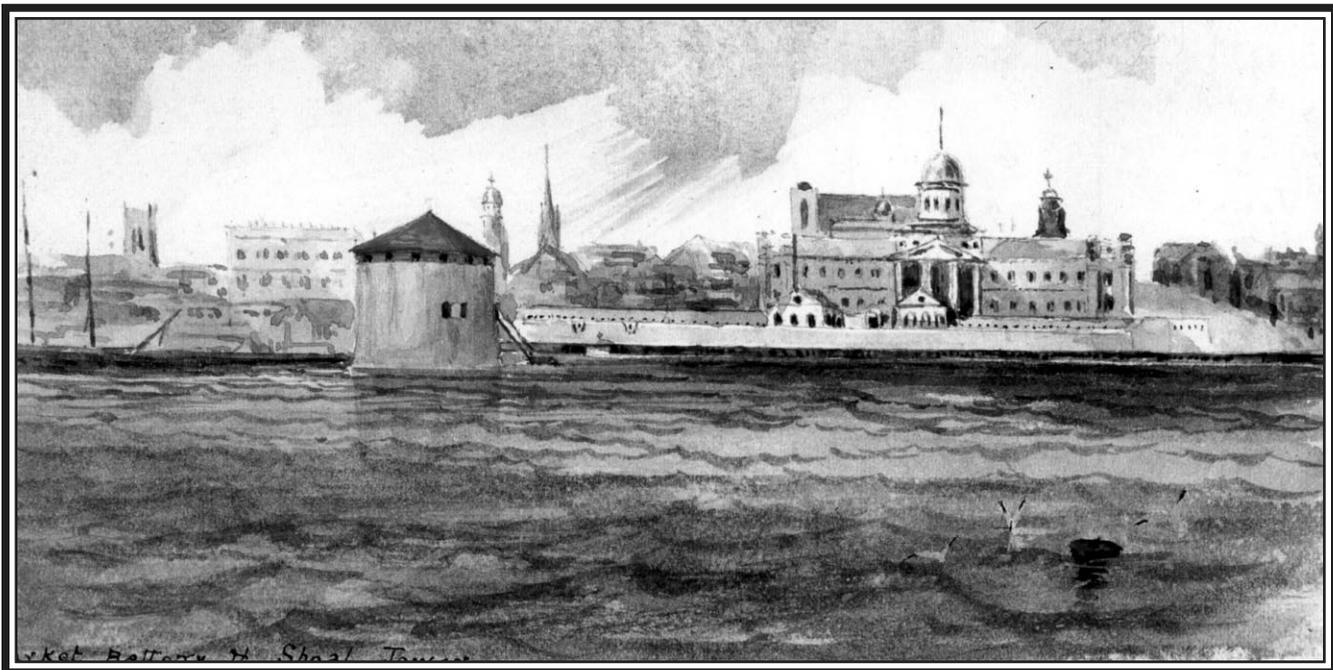
Pendant la première moitié du XIX^e siècle, l'armée britannique a utilisé les tours Martello pour défendre avec efficacité les zones côtières de l'Empire britannique. En effet, les tours Martello étaient des plateformes circulaires et surélevées sur lesquelles on pouvait installer jusqu'à trois pièces d'artillerie et abriter une équipe d'artilleurs. Ces solides ouvrages de maçonnerie renfermaient des magasins et une poudrière, une caserne avec un plafond en voûte à l'épreuve des bombes et un terre-plein avec parapet pour l'artillerie.

Les quatre tours de Kingston sont les tours Martello les plus perfectionnées de toute l'Amérique du Nord britannique. Leur disposition en demi-cercle donne

une bonne idée du rôle important qu'elles jouaient comme plateforme d'artillerie, puisqu'elles permettaient de soumettre les attaquants à des tirs croisés. La présence du fort Henry avec ces quatre tours souligne l'importance stratégique de Kingston comme citadelle du Haut-Canada.

On ne peut comprendre les fortifications de Kingston sans parler de l'importance géographique - tant d'un point de vue militaire que commercial - de ce qui est maintenant la zone portuaire de Kingston. Ce port naturel est situé au confluent de la rivière Cataraqui et de l'extrémité est du lac Ontario, là où commence le fleuve Saint-Laurent. Avant l'avènement du chemin de fer, le transport par bateau était pratiquement le seul moyen de transporter des biens et des personnes à destination ou en provenance des Grands Lacs, et Kingston était un passage obligé.

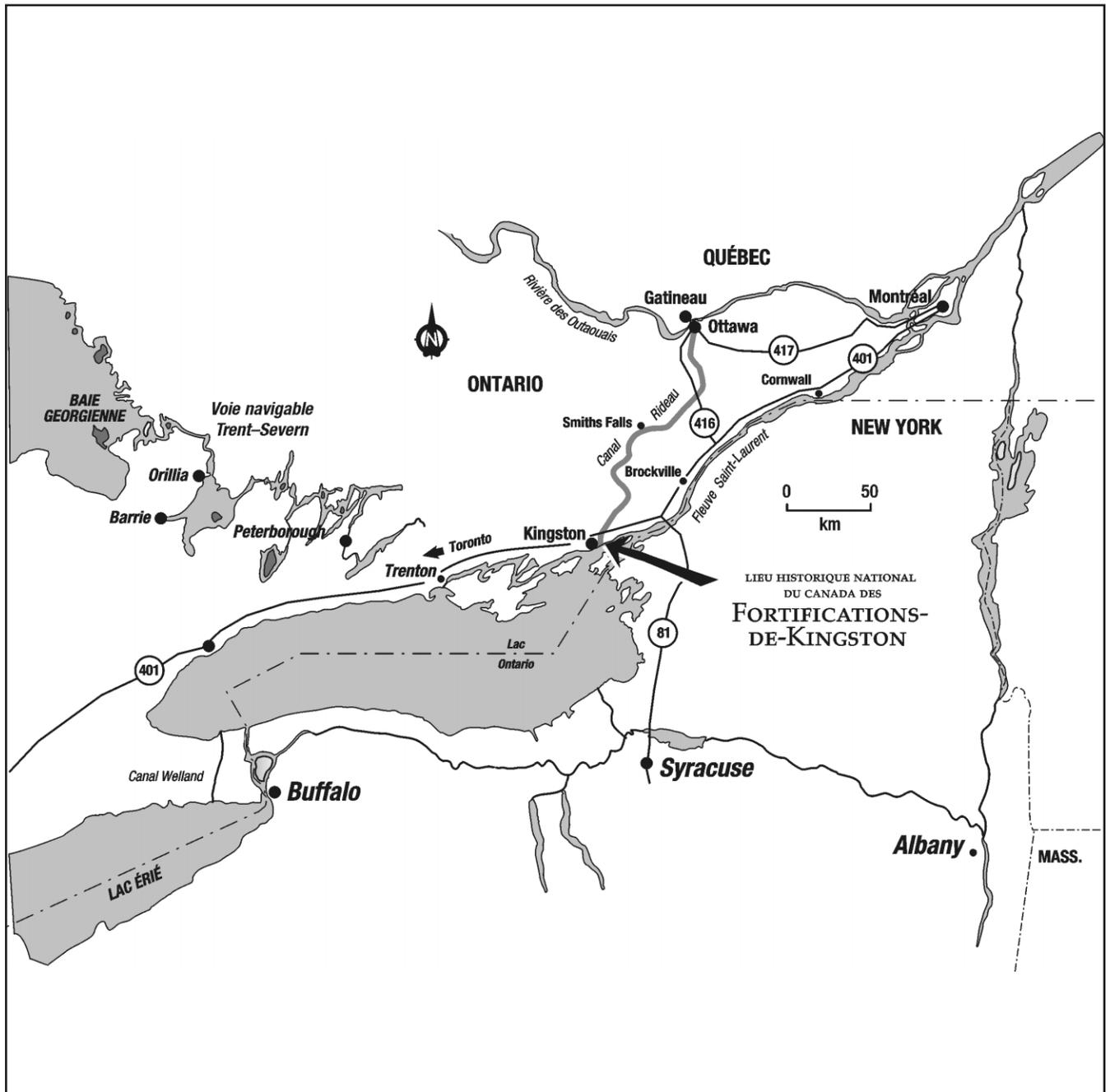
Lorsque la guerre a éclaté en 1812, les Britanniques se sont lancés dans la construction d'ouvrages de défense autour du port, dont les batteries et les fortins de la pointe Henry, de la pointe Frederick et de la



Tour Shoal, batterie du marché et hôtel de ville de Kingston, lcol John Elgee, vers 1865
National Army Museum, Londres

Figure 1

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES
FORTIFICATIONS-DE-KINGSTON
CONTEXTE RÉGIONAL



pointe Murney, afin de protéger le dépôt de la Marine royale et de la Marine provinciale, ainsi que l'arsenal de Navy Bay, qui revêtaient une importance vitale pour le pays.

Dans les années qui ont suivi la guerre, la ville de Kingston est devenue un important centre commercial, politique, naval et militaire pour la colonie du Haut-Canada. Avec l'achèvement du canal Rideau en 1832, l'importance de la ville comme plaque tournante du transport s'est accrue. Pour protéger l'extrémité méridionale de ce canal militaire, les Britanniques ont commencé la construction d'une nouvelle fortification sur la pointe Henry. Cet ouvrage était sans précédent en Amérique du Nord, à l'ouest de la Ville de Québec, de par sa taille, sa conception et son coût.

Au milieu des années 1840, les tensions entre les Britanniques et les Américains ont atteint un point critique sur la frontière de l'Orégon, et la menace d'une guerre avec les États-Unis a poussé l'administration coloniale à renforcer le fort Henry. Parallèlement, pour doter la ville, le canal et l'arsenal maritime d'un système de défense plus complet, les Britanniques ont reconstruit le fort Frederick et construit la batterie du marché (sur le site actuel du parc de la Confédération, devant l'hôtel de ville de Kingston) ainsi que les tours Shoal, Murney et Cathcart.

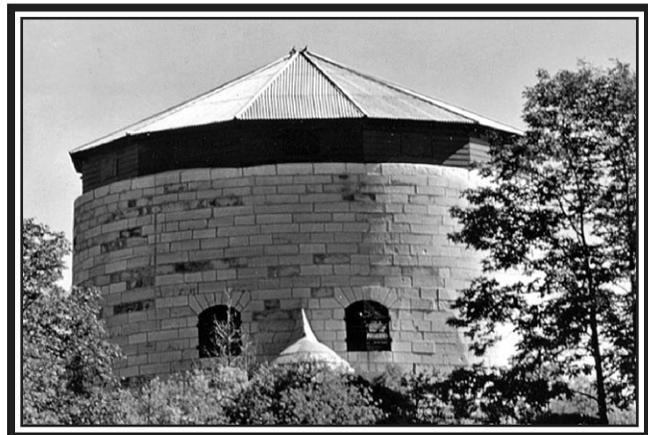
À la fin de leur construction, en 1848, les éléments défensifs de Kingston, ancrés autour du fort Henry, fournissaient à la ville, au chantier naval et au canal Rideau des fortifications impressionnantes dotées d'une artillerie importante permettant de contrer toute attaque. Ces ouvrages permettaient d'intégrer les différents éléments dans une stratégie de feux croisés pour protéger systématiquement les installations britanniques vitales de Kingston.

Les fortifications de Kingston n'ont jamais été mises à l'épreuve en temps de guerre; quelques années après leur construction, les qualités défensives de ces

structures imposantes ont été rendues désuètes par la modernisation de l'artillerie. En 1870, les troupes britanniques étaient parties et les fortifications ne servaient plus qu'à la formation et à l'entreposage pour la nouvelle armée canadienne.

Cinq des six importants ouvrages défensifs existent encore; en effet, la batterie du marché a été détruite dans les années 1870. Le rôle historique des fortifications de Kingston est encore évident; malgré le développement du secteur riverain, les quatre tours Martello dominant toujours le paysage et se détachent de manière théâtrale quel que soit l'endroit d'où on regarde le port. La présence collective des tours rappelle l'existence d'un système de défense imposant, dû à l'importance historique de l'endroit.

De nos jours, le rôle historique des défenses de Kingston est rehaussé par la relation tangible entre le



Tour Cathcart, Parcs Canada

fort Henry, les quatre tours Martello et l'ancien emplacement de la batterie du marché.

2.4 DESCRIPTION DU LIEU

Les fortifications

Tour Cathcart

Située sur la pointe ouest de l'île Cedar, qui fait partie du parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent, cette fortification est une tour Martello entourée d'un fossé peu profond et d'un

glacis qui s'étend vers la rive sur trois côtés. Les canons de la tour Cathcart protégeaient le port de



Vue aérienne de la tour Shoal, Parcs Canada

Kingston contre d'éventuels attaquants arrivant par l'est, en passant par le chenal nord du fleuve Saint-Laurent. De la batterie avancée du fort Henry, on voit très bien la tour Cathcart. Le public ne peut pas visiter la tour.

Tour Shoal

Construite sur un haut-fond dans le port, à quelque 100 mètres de la rive, cette structure est composée de la tour et du lit du port de Kingston qui s'étend à six mètres de la base de la tour, où se trouvent la blocaille et l'encoffrement submergés de la construction de la tour en 1846-1847. La tour Shoal

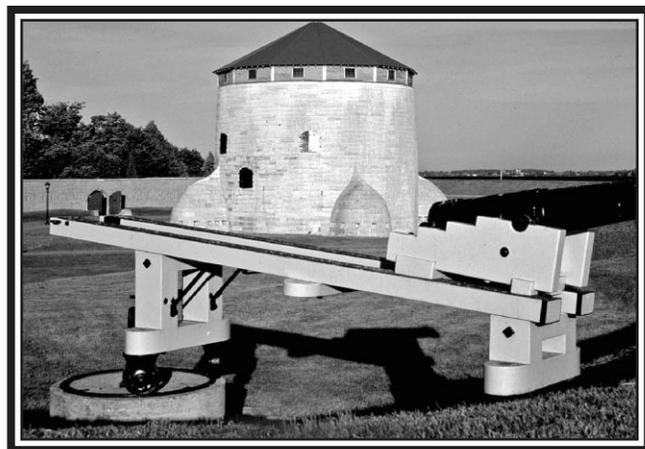


Tour Murney, vers 1905, Collection de Parcs Canada

couvrait un champ de tir qui protégeait le port commercial de Kingston et l'entrée du canal Rideau. C'est la tour la plus en vue parce qu'elle est située à côté du parc de la Confédération, de la marina du bassin de la Confédération et de l'hôtel de ville de Kingston. Elle n'est ouverte au public que lors d'occasions spéciales.

Tour Murney

Érigée sur une pointe de terrain surélevé connue sous le nom de Murney Point, cette tour est entourée d'un fossé et d'un glacis. La propriété de Parcs Canada consiste en un lot carré de terrain entourant le lieu, délimité par une contrescarpe et un parapet. Située sur la rive ouest du port, la tour Murney et ses canons devaient protéger les approches de la ville du côté ouest. De nos jours, la tour fait partie du parc Macdonald, un très beau parc riverain qui longe la rue King. Il est cédé à bail



Fort Frederick, Parcs Canada

à la Société historique de Kingston qui y a installé son musée en 1925.

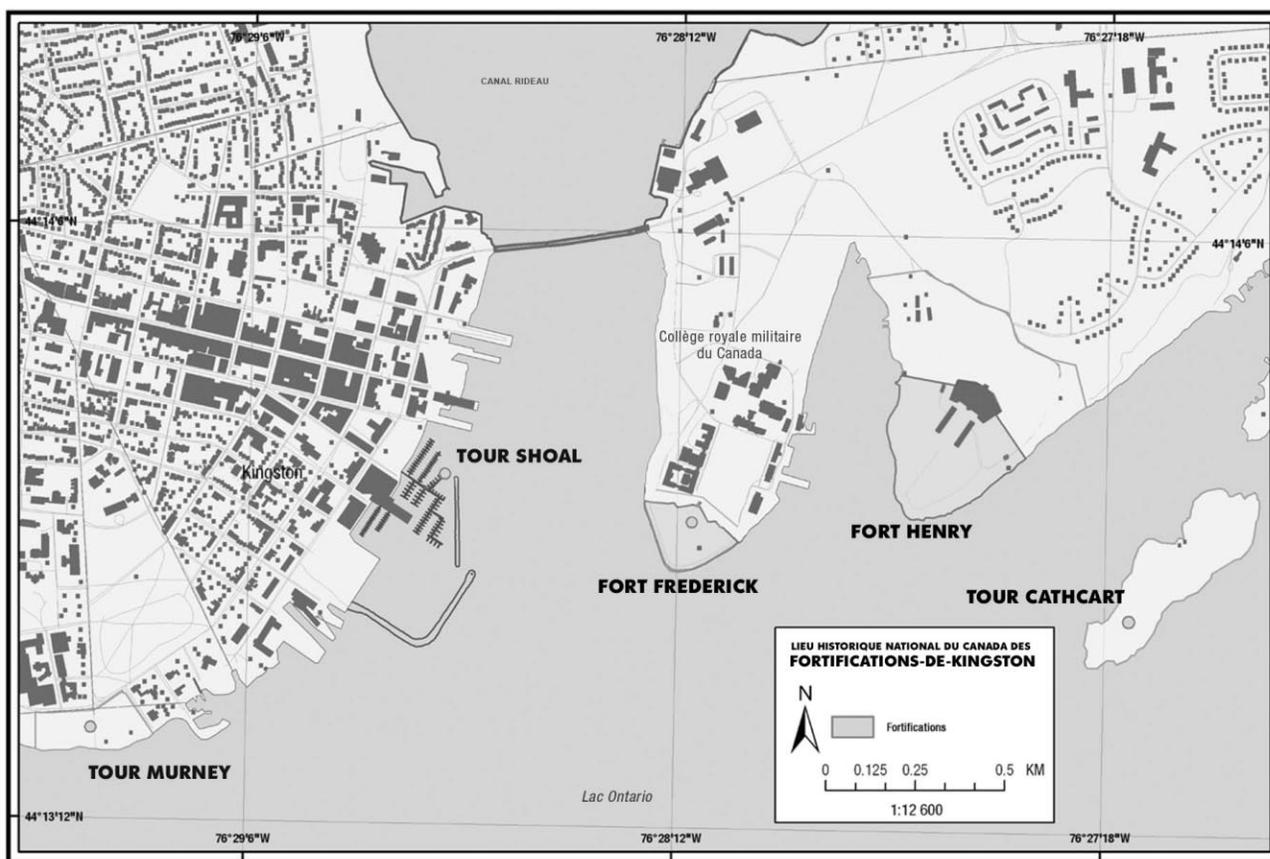
La tour Murney a été désignée lieu historique national en 1930, indépendamment de la désignation des Fortifications-de-Kingston.

Fort Frederick

La tour du fort Frederick est la plus perfectionnée des tours Martello. Elle est située à la pointe

Figure 2

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES
FORTIFICATIONS-DE-KINGSTON
CONTEXTE LOCAL



Frederick, où se trouve le Collège militaire royal du Canada. Érigé stratégiquement sur la pointe sud, il est constitué d'une tour et d'un fossé entouré de remblais et d'une courtine en maçonnerie. La tour abrite maintenant le Musée du Collège militaire royal du Canada. Du fort Frederick, on pouvait protéger la baie Navy à l'est, le chenal nord du fleuve Saint-Laurent au sud et l'entrée du canal Rideau à l'ouest. Le fort Frederick fait partie du lieu historique national du Canada des Édifices-de-Point-Frederick.

Sites archéologiques

Bien que les recherches archéologiques aient été limitées, des ressources archéologiques importantes existent sur les lieux des différentes tours. Parmi les ressources archéologiques connues, on compte les restes du batardeau et de l'encoffrement en charpente de 1846 entourant la tour Shoal, les vastes systèmes de drainage de la tour Murney, et les latrines et les fondations de la tour Cathcart et du fort Frederick. En outre, les couches d'occupation ainsi que les caractéristiques et les tertres trouvés sur place permettent de comprendre et d'apprécier la construction, le fonctionnement et l'occupation des tours.

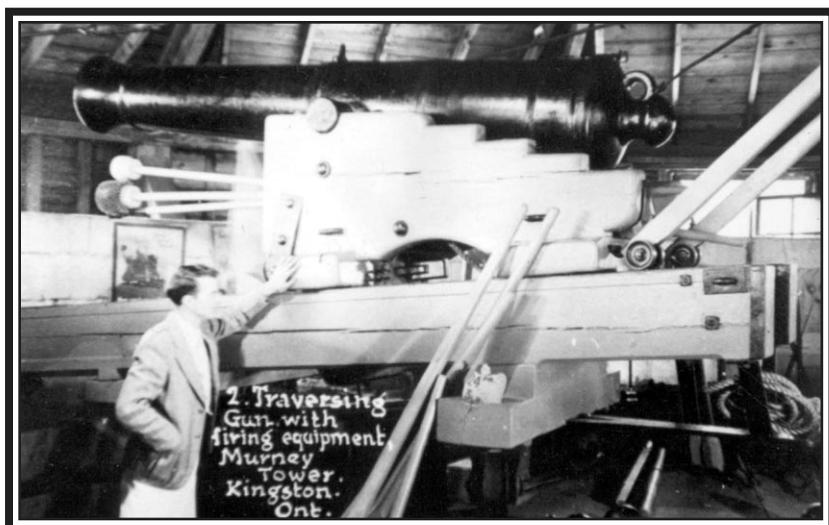
Il existe fort probablement d'autres éléments archéologiques près des tours Murney et Cathcart ainsi que du fort Frederick.

Objets historiques

Les objets historiques qui traduisent l'importance nationale du lieu comprennent le matériel militaire, les affûts de canon, les plateformes de traverse, les fournaies à boulets, les boulets de canon et le matériel d'artillerie trouvés sur place. La collection archéologique comprend des objets associés à l'occupation et au fonctionnement des tours à des fins militaires et, pour la tour Murney, jusqu'à ce qu'elle devienne un musée.

Paysages culturels

Un paysage culturel est une étendue géographique ayant été modifiée dans un but spécifique ou à laquelle l'homme donne une signification particulière. Les paysages culturels associés aux tours comprennent le glacis entourant les tours Cathcart et Murney, et les remblais et la courtine en maçonnerie entourant le fort Frederick. Les points de vue et les liens visuels entre les tours et le fort Henry, ainsi que sur le port de Kingston, constituent également des éléments importants de la valeur historique des fortifications.



Intérieur de la tour Murney, 1938, Collection de Parcs Canada

3.0 INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

3.1 CONCEPT D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE

L'objectif principal d'un plan directeur est d'assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national. L'intégrité commémorative d'un lieu historique national est assurée lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs de sa désignation comme lieu historique ne sont ni endommagées ni menacées;
- les motifs de son importance historique nationale sont bien communiqués au public;
- ses valeurs patrimoniales, y compris les ressources non liées aux motifs de sa désignation en tant que lieu historique national, sont respectées par ceux et celles dont les décisions ou les mesures ont une incidence sur le lieu.

3.2 ÉNONCÉ D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE DES FORTIFICATIONS DE KINGSTON

Un énoncé d'intégrité commémorative (EIC) explique en quoi consiste l'intégrité commémorative d'un lieu historique national donné. Porteur d'information sur les éléments qui font la valeur du lieu, il est essentiel au processus décisionnel concernant tout lieu historique national et sert de cadre à l'évaluation des répercussions des mesures proposées.

L'énoncé d'intégrité commémorative des fortifications de Kingston indique quels éléments du lieu sont commémorés et la raison de cette commémoration. Il détermine quelles ressources du lieu sont directement liées aux motifs de la désignation. Il en précise la valeur et les objectifs de protection, et propose des messages d'importance nationale et les objectifs connexes de communication. Il définit également d'autres valeurs patrimoniales, ressources culturelles et messages associés au lieu.

3.3 ÉNONCÉ DES OBJECTIFS DE COMMÉMORATION

Les objectifs de commémoration renvoient aux motifs de la désignation d'un lieu comme lieu historique national par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Les fortifications de Kingston ont été déclarées lieu historique national du Canada en 1989. Les raisons de son importance nationale sont les suivantes :

Il s'agit d'un ensemble de fortifications comprenant cinq composantes toujours debout - le fort Henry et le fort Frederick ainsi que les tours Martello Murney, Shoal et Cathcart - érigées pour défendre le port de Kingston, l'extrémité sud du canal Rideau, l'arsenal maritime et le poste militaire de Kingston.

Les ressources directement associées aux fortifications de Kingston, datant de la période 1832-1870, ont une importance historique nationale.

4.0 ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Il ressort de l'analyse de la situation actuelle des questions d'ordre opérationnel et de gestion des ressources culturelles qu'il faut résoudre pour assurer l'intégrité commémorative des fortifications de Kingston. Les énoncés mentionnés plus loin découlent de l'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu, des consultations avec les intervenants et le public, et des politiques de Parcs Canada sur la gestion des lieux historiques nationaux.

4.1 FORTIFICATIONS

La tour Shoal est en bonne condition après avoir subi d'importants travaux de conservation dans les années 1990. Le plancher de la caserne et le plancher inférieur, qui se sont affaissés il y a longtemps, ont quasiment disparu. Les murs en briques des pièces d'entreposage de l'étage inférieur et la plateforme d'artillerie du niveau supérieur sont restés intacts.

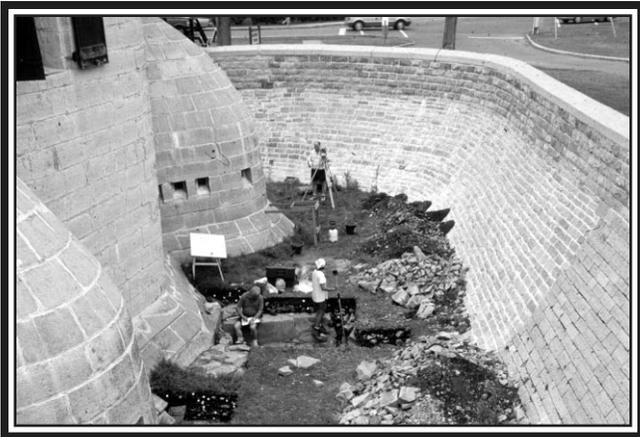
La tour Murney a connu des travaux intensifs de consolidation durant les 5 à 6 dernières années de sorte que sa condition est jugée bonne. Les planchers ont été conservés dans leur état d'origine. Les cloisons de l'étage inférieur sont intactes, tout comme la plupart des installations intérieures. Un programme d'entretien est mis en place dans les tours Murney et Shoal pour surveiller régulièrement leur état.

La tour Cathcart est en mauvais état et nécessite d'importants et d'urgents travaux de consolidation. Les éléments du plancher intérieur ont disparu et le toit a été emporté par une tempête de vent en 1998. Afin de protéger la construction, on a immédiatement installé un nouveau toit, en attendant de le remplacer par un autre toit « historique » après avoir stabilisé la tour. L'état de celle-ci est surveillé régulièrement.

Le fort Frederick est en bon état. En 2000, on y a entrepris d'importants travaux de conservation, et son toit a été réparé.



Restauration du toit en 2003, tour Murney, Parcs Canada



Excavation du fossé est, tour Murney, 1998, Parcs Canada

4.2 SITES ARCHÉOLOGIQUES

Bien qu'il n'existe pas d'inventaire complet des sites archéologiques associés aux fortifications de Kingston, on dispose d'une liste partielle. Les sites archéologiques situés sur les propriétés de Parcs Canada à la tour de Murney ont été inventoriés et sont dans un état stable. Ceux qui sont liés à la tour mais qui se trouvent sur des terrains municipaux n'ont été ni inventoriés ni évalués. Comme il n'y a pas d'information sur leur emplacement, leur valeur historique et leur état, des travaux de construction pourraient compromettre leur intégrité.

On ne dispose pas d'un inventaire complet des sites archéologiques situés à proximité de la tour Cathcart. Par conséquent, ces ressources sont en danger en raison de leur vulnérabilité et du manque de sécurité dans le lieu.

Les restes de la digue entourant la tour Shoal sont dans un état stable et sont faciles à identifier. Le site s'étend au-delà des limites de la propriété de Parcs Canada jusqu'au plan d'eau qui appartient actuellement au ministère des Pêches et des Océans, mais qui sera bientôt transféré à la Ville de Kingston. Ces ressources ne relèveront alors plus de l'autorité fédérale et leurs besoins de

conservation à long terme devront être assurés à la suite du transfert.

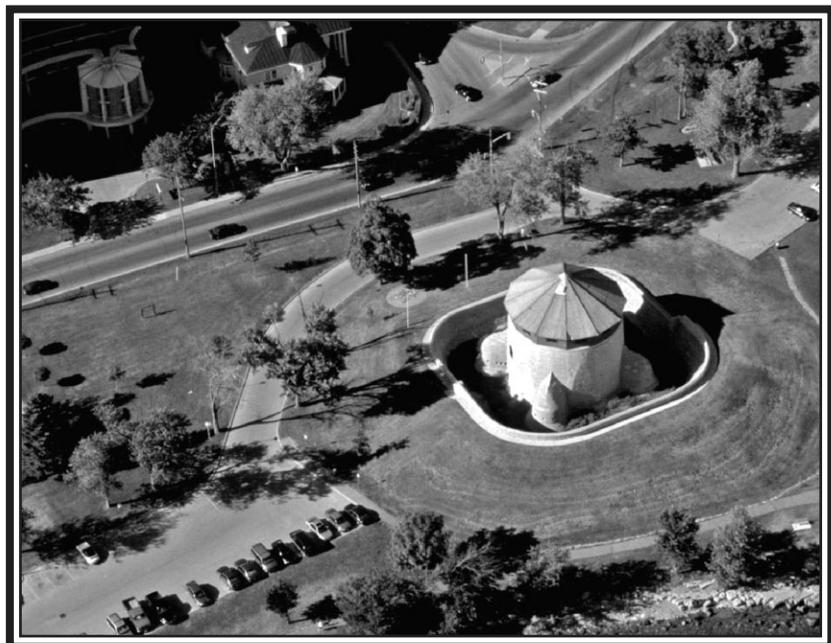
4.3 OBJETS HISTORIQUES

Il n'y a pas d'inventaire recensant l'équipement militaire conservé dans les tours, et peu d'évaluations de leur état ont été effectuées. Comme on l'a indiqué dans l'évaluation de l'intégrité commémorative, leur état est stable. Cependant, il faut inventorier les objets meubles qui composent la collection de Parcs Canada, les évaluer et surveiller leur état afin de les conserver convenablement.

Tous les artefacts archéologiques retrouvés sont dans un état stable, ont été inventoriés et doivent être évalués. On les a analysés en fonction de l'endroit où on les a trouvés, sans tenir compte du contexte du complexe de défense.

4.4 PAYSAGES CULTURELS

Depuis la construction des tours, leur environnement a évolué en raison de la croissance et du développement de Kingston. La tour Shoal, autrefois isolée, se trouve aujourd'hui à l'extrémité occidentale de la marina du bassin de la Confédération et est



Vue aérienne de la tour Murney, Parcs Canada



Vue aérienne de la tour Cathcart sur l'île Cedar, Parcs Canada

partiellement enclavée dans une digue. La tour Murney, qui était à l'origine à l'extrémité de la ville, se trouve maintenant au centre du parc Macdonald, à proximité d'une artère principale. Seule la tour Cathcart, sur l'île Cedar, a conservé son environnement naturel d'autrefois, bien que les plantes aient proliféré et caché en partie le lieu.

Le lien visuel entre les éléments du système de fortifications est resté dans une grande mesure intact. Cependant, la végétation commence à compromettre la clarté de ce lien. Cela se perçoit surtout lorsqu'on observe les tours depuis le fort Henry. En outre, le caractère patrimonial des tours, y compris les points de vue, serait compromis si des constructions ou des utilisations malheureuses des terres étaient autorisées dans les environs.

4.5 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

L'accès du public à la tour Murney et au fort Frederick offre l'occasion aux visiteurs de découvrir de visu ces fortifications exceptionnelles. Les visiteurs peuvent ainsi apprécier pleinement leur rôle et leur importance dans le système de fortifications, et en tirer une expérience intéressante et mémorable.

La plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, située à l'emplacement de l'ancienne batterie du marché, en face de la tour Shoal, explique l'importance historique nationale des fortifications. Cependant, on ne communique pas systématiquement l'importance nationale des tours comme système de défense ni les raisons de leur désignation comme lieu historique.

Le programme actuel de mise en valeur à la tour Murney et au fort Frederick communique bien les valeurs de chaque tour. Les activités de mise en valeur entreprises par la Société historique de Kingston à la tour Murney portent sur l'architecture de celle-ci et son occupation au XIX^e siècle. La collection du musée comprend du matériel militaire, des caronades et des artefacts domestiques qui témoignent de la vie des soldats et des familles à l'intérieur des murailles de la tour. Le Musée du Collège militaire royal du Canada, situé au fort Frederick, décrit la fonction militaire de la tour et présente une collection d'artefacts liés à l'histoire du Collège militaire royal du Canada. Au fort Frederick comme à la tour Murney, les visiteurs reçoivent un message sur le lien entre les fortifications. Les valeurs générales du lieu historique national ne sont pas communiquées de façon appropriée. On ignore le niveau de compréhension de ces messages par le public.



Musée du Collège militaire royal du Canada au fort Frederick

Photo reproduite avec la permission du ministère de la Défense nationale

L'évaluation du programme actuel de mise en valeur du patrimoine a révélé que les raisons de la désignation et les autres messages sur le patrimoine n'ont pas été bien présentés au public.

4.6 UTILISATION PAR LES VISITEURS ET EXPLOITATION

La tour Murney est la seule des trois tours gérées par Parcs Canada qui soit ouverte au public. Elle sert de musée à la Société historique de Kingston depuis 1925 aux termes d'un bail signé avec Parcs Canada. Elle est ouverte au public de la mi-mai à la fête du Travail. Les visiteurs utilisent le terrain de stationnement public voisin du parc Macdonald.

La difficulté d'accéder aux tours Shoal et Cathcart ainsi que le manque de services limitent énormément leur utilisation à de nouvelles fins. Parcs Canada a ouvert la tour Shoal pour des activités spéciales, mais n'envisage pas de la laisser ouverte continuellement.

Le ministère des Pêches et des Océans cédera le plan d'eau entourant la marina du bassin de la Confédération et la tour Shoal à la Ville de Kingston, qui en deviendra propriétaire. Il faudra obtenir le libre accès à la tour pour pouvoir l'entretenir.

4.7 PARTENARIATS ET PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité participe depuis longtemps à la conservation des fortifications de Kingston. Il convient particulièrement de noter l'usage que fait la Société historique de Kingston de la tour Murney. La transformation de celle-ci et du fort Frederick en musées a permis au public de visiter ces lieux pendant de nombreuses années. La Ville de Kingston a fait des tours son symbole et a reconnu leur valeur historique dans ses documents de planification. Parcs Canada a tissé des liens forts avec le Musée du Collège militaire royal du Canada afin de conserver et de mettre en valeur le fort Frederick.

5.0 VISION COMMUNE DES FORTIFICATIONS DE KINGSTON POUR 2021

La vision de l'avenir d'un lieu historique national décrit ce qu'on espère faire du lieu au cours des 15 années suivantes. La vision de ce que devraient être les fortifications de Kingston en 2021 a été élaborée avec la contribution des intervenants et a servi de base aux orientations de gestion présentées dans ce plan.

- Parcs Canada s'occupe de la protection à long terme des fortifications et le ministère de la Défense nationale entretient le fort Frederick grâce à des programmes de conservation efficaces.
- Le cadre historique des tours est protégé par des politiques fédérales et municipales de gestion et d'aménagement des terrains qui reconnaissent la nécessité de préserver les espaces ouverts entourant les tours ainsi que les points de vue.
- Les Canadiennes et Canadiens ainsi que les touristes profitent d'une expérience mémorable et intéressante qui leur permet de comprendre les raisons pour lesquelles les fortifications de Kingston ont acquis le statut de lieu historique national et d'apprécier leurs valeurs patrimoniales.
- Le fort Frederick et la tour Murney servent toujours de musées; le public a donc accès à deux des quatre tours. Cela permet aux visiteurs de voir l'architecture des tours, leur plan intérieur et leur rôle dans le système de fortifications. Les visiteurs ont donc une occasion unique de découvrir de visu ces fortifications exceptionnelles et d'en tirer une expérience mémorable.
- La sensibilisation de la collectivité de Kingston à l'importance des tours et son soutien contribuent à la protection et à la mise en valeur à long terme du lieu.

6.0 OBJECTIFS ET MESURES DE GESTION

6.1 OBJECTIFS DE GESTION GÉNÉRAUX

Les objectifs du plan directeur sont :

- d'assurer la protection des ressources culturelles du lieu;
- de donner aux visiteurs la possibilité de vivre une expérience mémorable et de faire passer des messages sur l'importance nationale du lieu;
- de favoriser une utilisation et un développement des terrains adjacents qui respectent le caractère militaire des tours;
- d'assurer l'application des principes et des pratiques de gestion des ressources culturelles dans toutes les actions touchant à ces ressources.

Les objectifs de gestion des fortifications de Kingston couvrent un large spectre. Le paragraphe suivant énonce les mesures nécessaires à l'atteinte des objectifs.

6.2 MESURES DE GESTION : PROTECTION DU PATRIMOINE

Objectifs :

- veiller à ce que les ressources culturelles ne soient ni endommagées ni menacées;
- mettre en place un programme continu de surveillance, d'entretien et de mesures correctives qui assurerait la protection à long terme du patrimoine bâti;
- appliquer les principes de gestion des ressources culturelles à tous les programmes opérationnels qui ont une incidence sur ces ressources, comme les services offerts aux visiteurs et les ententes relatives à l'exploitation du lieu;
- préserver le caractère militaire des tours et de leur environnement.



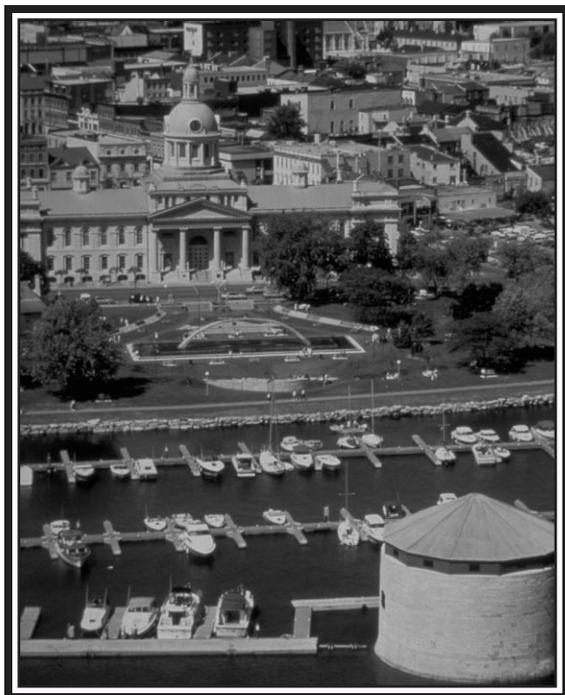
Vue aérienne du fort Frederick, Parcs Canada

Mesures de gestion : les fortifications

- Parcs Canada et le ministère de la Défense nationale poursuivront leur programme actuel de surveillance, d'entretien et de conservation afin de protéger le tissu historique de leurs tours respectives (Shoal, Murney, Cathcart et fort Frederick).
- La tour Cathcart sera stabilisée afin d'éviter toute détérioration supplémentaire.
- Parcs Canada continuera de fournir au ministère de la Défense nationale de l'information et de la formation sur les pratiques de gestion des ressources culturelles, afin de favoriser la conservation du fort Frederick.
- Parcs Canada gèrera les ressources du patrimoine bâti des tours Shoal, Cathcart et Murney de façon à en préserver l'intégrité commémorative et de favoriser le respect et la compréhension de leurs valeurs historiques.

Mesures de gestion : paysages et panoramas culturels

La préservation du décor historique et des panoramas associés aux tours dépend des actions des organismes à qui appartiennent les terrains adjacents. Afin de



Vue aérienne de la tour Shoal et de l'hôtel de ville de Kingston, Parcs Canada

s'assurer que ces valeurs sont reconnues et préservées, Parcs Canada planifiera une étude de conservation du patrimoine historique en partenariat avec la Commission des parcs du Saint-Laurent, la Ville de Kingston, le ministère de la Défense nationale, la Société historique de Kingston et le parc national des Îles-du-Saint-Laurent. L'étude se composera des éléments suivants :

- une détermination de l'état souhaité des terres adjacentes afin qu'elles reflètent la fonction militaire des tours au XIX^e siècle, au sein des fortifications de Kingston;
- une évaluation du panorama qui déterminera les points de vue vers et depuis les tours et le fort Henry, qui sont essentiels pour que le public comprenne leurs fonctions;
- des directives pour la protection du caractère patrimonial du paysage associé à la tour Cathcart, située sur l'île Cedar, dans les limites du parc national des Îles-du-Saint-Laurent;

- une évaluation des possibilités de protection, y compris les désignations par les municipalités prévues dans la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, pour protéger les paysages des tours Shoal et Murney;
- des recommandations pour la gestion des propriétés avoisinant les tours Murney et Shoal afin de guider les décisions de gestion visant la conservation des paysages culturels qui témoignent de la fonction militaire des tours au XIX^e siècle.

Mesures de gestion : sites archéologiques

Afin de s'assurer que les sites archéologiques situés sur place et associés aux fortifications de Kingston sont protégés, Parcs Canada :

- en partenariat avec la Ville de Kingston, procédera à l'inventaire des sites archéologiques adjacents à la tour de Murney et encouragera la désignation appropriée des terrains dans le parc Macdonald pour protéger ces ressources archéologiques;
- fera l'inventaire des sites archéologiques associés à la tour Cathcart;
- continuera d'échanger des informations avec le ministère de la Défense nationale sur les questions archéologiques visant la protection des sites archéologiques au fort Frederick;
- déterminera la valeur historique des sites archéologiques et établira un programme de surveillance;
- obtiendra une servitude patrimoniale auprès de la Ville de Kingston, lorsque le plan d'eau entourant la tour Shoal sera transféré du gouvernement fédéral à la Ville de Kingston, afin d'assurer la protection des sites archéologiques sous-marins associés à la tour Shoal.

Mesures de gestion : objets historiques

Afin de s'assurer que les objets historiques associés aux tours sont conservés de manière appropriée, Parcs Canada :

- fera l'inventaire et l'évaluation de tous les objets associés aux tours Shoal, Murnay et Cathcart confiés à sa garde;
- surveillera les objets sur place et prendra des mesures de conservation au besoin;
- conseillera la Société historique de Kingston sur la protection des objets historiques associés à la tour Murney;
- évaluera les artefacts archéologiques afin d'en déterminer la valeur historique.
- de communiquer au public sur place et à l'extérieur, les messages de Parcs Canada sur les lieux historiques nationaux et sur ses programmes;
- de faire partager les valeurs historiques des ressources culturelles du lieu;
- d'offrir aux visiteurs une expérience mémorable et significative qui répond à leurs besoins et attentes.

Publics ciblés par les activités de mise en valeur du patrimoine

Publics cibles : sur place et à l'extérieur

Les principaux publics visés par la mise en valeur du patrimoine sont :

Publics cibles sur place

Vacanciers : il s'agit de personnes en vacances, qui cherchent des endroits intéressants à visiter. Ce sont surtout des adultes et des familles et ils composent une grande partie des visiteurs de la tour Murney et du fort Frederick.

Groupes scolaires : les principaux groupes visés sont les groupes d'élèves des écoles de la région.

Groupes commerciaux : la plupart de ces groupes arrivent en autocar; souvent, ils sont très peu renseignés sur le lieu avant leur visite. Ils viennent d'horizons divers et n'ont qu'un temps limité à passer dans le lieu.

Résidents de Kingston et de la région : il s'agit de personnes qui connaissent le lieu, mais n'en comprennent pas toujours la valeur historique.

Groupes d'intérêt spécial : ces groupes comprennent les organisations et les personnes qui s'intéressent particulièrement à l'histoire et à l'architecture militaires.

Publics cibles à l'extérieur

Public canadien : le public canadien dans son ensemble peut être ciblé dans la diffusion des messages liés à l'importance du lieu dans l'histoire du

6.3 MESURES DE GESTION : MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Pour assurer l'intégrité commémorative des fortifications de Kingston, il faut mettre en place un programme de mise en valeur du patrimoine pour encourager la compréhension, l'appréciation et la jouissance du lieu par le public. Enrichi par la possibilité pour le public d'accéder à deux des quatre tours, le programme traduira l'importance historique nationale du lieu et communiquera des récits sur un ton intéressant, informatif et agréable, tout en répondant aux besoins et aux attentes des visiteurs. L'objectif général est d'offrir une expérience qui amènera les visiteurs à nouer des liens personnels et uniques avec ces trésors nationaux.

Le message principal est le suivant :

Ce système de fortifications est composé de cinq éléments - le fort Henry, le fort Frederick ainsi que les tours Martello, Murney, Shoal et Cathcart. Il a été édifié pour défendre le port de Kingston, l'extrémité sud du canal Rideau, le chantier naval et le poste militaire de Kingston.

Les objectifs du programme de mise en valeur du patrimoine des fortifications de Kingston sont :

- de communiquer au public, sur place et à l'extérieur, les raisons de la désignation en tant que lieu historique et d'autres messages non reliés aux raisons de la désignation;

Canada et à son rôle dans un réseau de lieux patrimoniaux protégés.

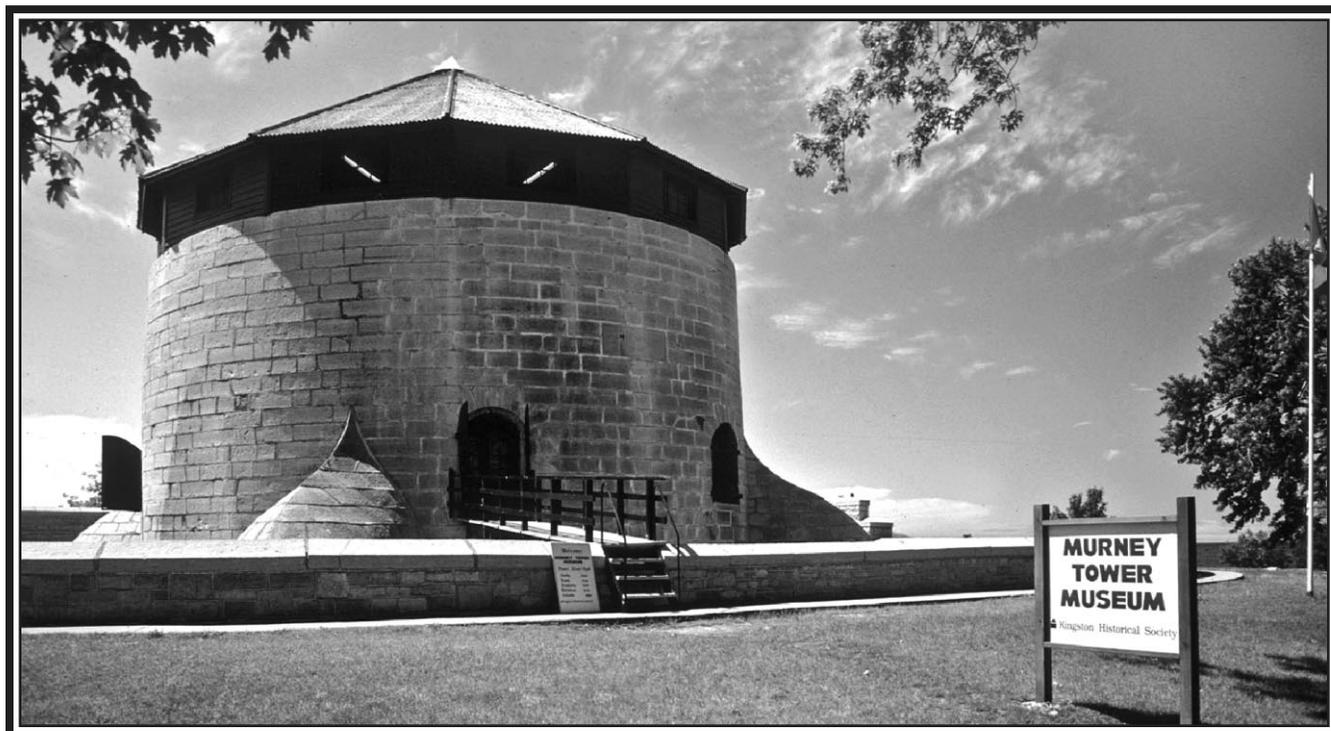
Groupes scolaires : il s'agit surtout de groupes d'élèves qui s'informeront sur le lieu par le biais d'Internet.

Voyageurs virtuels : il s'agit d'un public intéressé à recueillir des renseignements pour préparer un voyage.

Mesures de gestion : mise en valeur du patrimoine

Afin de s'assurer que les visiteurs comprennent l'importance historique nationale des fortifications de Kingston, et qu'ils vivent une expérience mémorable et significative, Parcs Canada devra :

- produire et mettre en œuvre un plan de mise en valeur du patrimoine afin d'identifier la programmation nécessaire pour procurer au visiteur une expérience mémorable et significative tout en prenant en compte les attentes, les besoins et les intérêts des différents publics;
- déterminer les méthodes les plus efficaces pour faire passer les messages du lieu au public de l'extérieur par le biais du site Web de Parcs Canada;
- continuer de travailler avec la Commission des parcs du Saint-Laurent pour faire comprendre l'importance historique nationale des fortifications de Kingston au fort Henry;
- travailler avec la Ville de Kingston, le Musée du Collège militaire royal du Canada et la Société historique de Kingston pour faire comprendre l'importance historique nationale des fortifications de Kingston à la tour Murney, au fort Frederick et à la tour Shoal;
- travailler avec l'industrie touristique de Kingston pour présenter des messages sur le lieu aux visiteurs de la ville;
- évaluer l'efficacité du programme de mise en valeur du patrimoine et le niveau de satisfaction des visiteurs, et faire les corrections nécessaires.



Tour Murney, Parcs Canada

6.4 MESURES DE GESTION : GESTION DES TOURS SHOAL, MURNEY ET CATHCART

Trois des tours Martello sont gérées par Parcs Canada, dont le bureau local est situé au lieu historique national de la Villa-Bellevue.

- Parcs Canada maintiendra des relations de travail étroites avec la Société historique de Kingston afin d'exploiter un musée dans la tour Murney.
 - Dans le cadre du transfert du lot riverain du bassin de la Confédération par le ministère des Pêches et des Océans à la Ville de Kingston, Parcs Canada obtiendra une servitude lui donnant accès à la tour Shoal et lui permettant d'assurer la protection des ressources culturelles voisinant la tour.
 - Parcs Canada établira un plan de sécurité publique et tiendra compte des risques et des menaces qui touchent la sécurité publique aux tours Murney, Cathcart et Shoal.
 - Parcs Canada assurera la protection des tours Shoal, Murney et Cathcart. Cependant, l'Agence ne dispose d'aucuns fonds pour ouvrir les tours Shoal et Cathcart au public. Elle reste quand même ouverte aux propositions de tierces parties concernant leur utilisation future. Toute proposition concernant l'utilisation des tours devra tenir compte de la nécessité de préserver la valeur patrimoniale des tours et d'informer le public des raisons de la désignation.
- étudier les possibilités de coopération afin d'améliorer la sensibilisation de la collectivité, d'encourager la compréhension du lieu par le public, d'améliorer la mise en valeur du patrimoine et de tirer profit des initiatives communes de commercialisation et d'encouragement du tourisme;
 - encourager et soutenir les activités et les événements spéciaux qui renforcent la compréhension et le soutien du public pour le lieu;
 - travailler en collaboration avec la municipalité et les organismes du tourisme et du patrimoine pour accroître la notoriété du lieu dans la collectivité et dans la province, et développer des possibilités de marketing et de promotion profitant à toutes les parties;
 - faire comprendre l'importance d'une bonne gestion de l'intégrité commémorative et des ressources culturelles du lieu aux différents intervenants et aux partenaires potentiels.

6.5 MESURES DE GESTION SUR LES PARTENARIATS ET LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Parcs Canada est déterminé à construire sur la base des relations fructueuses qu'il a eues par le passé avec ses partenaires et la collectivité afin d'établir de nouvelles relations et de nouvelles possibilités de coopération.

Afin de maintenir et d'encourager la participation de la collectivité, Parcs Canada devra :

7.0 MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR

Dans les cinq années à venir, ce plan directeur servira de guide à Parcs Canada pour la gestion du lieu historique national des Fortifications-de-Kingston. La stratégie de mise en œuvre met en lumière les mesures de gestion à appliquer en priorité durant la mise en œuvre du plan directeur. Parcs Canada utilise son processus annuel de planification d'affaires afin de préciser comment il atteindra ses objectifs. Le plan directeur donne les orientations stratégiques sur lesquelles s'appuie le plan d'affaires d'un lieu. Le plan d'affaires précise quand et comment les mesures du plan directeur sont mises en application.

L'évolution de la mise en œuvre du plan directeur sera évaluée annuellement grâce au processus annuel de planification d'affaires. Le plan directeur sera soumis à une révision complète dans cinq ans afin d'évaluer sa progression et de traiter les nouveaux problèmes. La mise en œuvre des mesures recommandées dans le présent plan directeur relève du gestionnaire du programme des lieux historiques nationaux de l'unité de gestion de l'Est de l'Ontario.

Le tableau ci-dessous met en évidence les diverses activités nécessaires pour assurer l'intégrité commémorative du lieu et offrir des services de qualité aux visiteurs.

Phase I : 2007-2009

- 1) Stabiliser l'état de la tour Cathcart.
- 2) Préparer le plan de sécurité publique.
- 3) Préparer et mettre en œuvre un plan de mise en valeur du patrimoine.

Phase II : 2009-2012

- 1) Entreprendre une étude de la conservation du paysage historique.
- 2) Obtenir une servitude sur le patrimoine de la tour Shoal et un droit d'accès à la tour (lorsque que le

plan d'eau sera transféré du gouvernement du Canada à la Ville de Kingston).

- 3) Dresser un inventaire des sites archéologiques adjacents à la tour Murney et en faire l'évaluation en partenariat avec la Ville de Kingston.
- 4) Dresser un inventaire des sites archéologiques adjacents à la tour Cathcart et en faire l'évaluation.
- 5) Dresser un inventaire des objets historiques, en faire l'évaluation et en assurer la surveillance.

Activités permanentes

- 1) Surveiller, entretenir et conserver les tours Shoal, Murney et Cathcart.
- 2) Assurer la liaison avec le MDN au sujet de la conservation du fort Frederick.
- 3) Coopérer avec des partenaires pour mettre en valeur les messages du patrimoine.
- 4) Dresser un inventaire des objets historiques situés sur place, les évaluer et les surveiller.

8.0 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PLAN DIRECTEUR

environnementale spécifique en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Les mesures de gestion proposées dans ce plan directeur ont été soumises à une évaluation environnementale. Cette évaluation a été réalisée conformément à la *Directive de gestion 2.4.2 - Évaluation des impacts* (1998), au *Guide de Parcs Canada pour l'évaluation environnementale des plans directeurs des parcs* (2000) et au *Processus d'évaluation environnementale des projets de politiques et de programmes* (Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales, 1993). L'évaluation environnementale permet de s'assurer que le plan respecte les politiques environnementales de Parcs Canada et du gouvernement du Canada. L'évaluation environnementale des propositions de gestion a été réalisée au cours de la dernière étape de la rédaction du plan directeur afin de permettre l'intégration des changements nécessaires au document final.

L'évaluation environnementale a conclu qu'aucune des actions existantes ou proposées n'aurait d'impact négatif sur les composantes clés de l'environnement naturel, culturel ou socio-économique du lieu. Les activités ne peuvent qu'être qualifiées de positives et conformes aux objectifs généraux du lieu. Les initiatives du plan contribueront au maintien de l'intégrité commémorative du lieu et s'inscrivent clairement dans la poursuite des objectifs de Parcs Canada en matière de gestion des ressources culturelles. Les mesures de gestion, de protection et de mise en valeur du patrimoine sont des initiatives d'avant-garde destinées à renforcer les stratégies de gestion et de protection déjà en place.

À l'avenir, si des travaux d'entretien et de conservation sont entrepris sur le lieu, pour la stabilisation de la tour Cathcart, par exemple, il pourra être nécessaire d'effectuer une évaluation

REMERCIEMENTS

Le plan directeur du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Kingston a été préparé par une équipe de planification multidisciplinaire de Parcs Canada.

Bob Card

Gestionnaire, Travaux généraux d'entretien
Lieu historique national de la Villa-Bellevue

Dennis Carter-Edwards

Historien en recherches
Centre de services de l'Ontario

John Coleman

Gestionnaire, Exploitation
Lieu historique national de la Villa-Bellevue

Bob Garcia

Historien de projet pour le fort Henry
Centre de services de l'Ontario

John Grenville

Gestionnaire,
Programme des lieux historiques nationaux
Unité de gestion de l'Est de l'Ontario

Meagan Hinthner

Agente d'évaluation environnementale
Centre de services de l'Ontario

Achim Jankowski

Chef, Architecture du paysage,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Joe Last

Archéologue principal
Centre de services de l'Ontario

François Marineau

Planificateur en conservation du patrimoine
Centre de services de l'Ontario

Manuel Stevens

Planificateur en conservation du patrimoine
Centre de services de l'Ontario

John Towndrow

Planificateur en conservation du patrimoine
Centre de services de l'Ontario

Un grand nombre d'autres personnes, représentant des intervenants clés et des organismes patrimoniaux locaux, ont contribué à la préparation de ce plan.

Base des Forces canadiennes, Kingston

Cataraqui Archaeological Research Foundation

Ville de Kingston

Lieu historique national du Canada du Fort-Henry

Frontenac Heritage Foundation

Kingston Association of Museums

Kingston Historical Society

Pittsburgh Historical Society

Musée du Collège militaire royal du Canada